



## Questions à Marie-Hélène Delouis

10 décembre 2013

**1. Comment sont accueillis les enfants en difficultés en CM2 (dyslexie, dyspraxie) pour leur entrée au collège ?**

Si les enfants sont admis à passer en 6<sup>e</sup>, les enseignants feront en sorte de les accompagner au collège. Il peut y avoir une possibilité d'avoir une AVS (assistante de vie scolaire) pour certains élèves, les enseignants essayant d'accompagner au mieux l'enfant lorsque l'AVS n'est pas là puisque en général ce ne sont pas toujours des postes à temps plein. Les élèves avec PAI sont accueillis et il y en a beaucoup dans l'établissement. Le PAI permet la mise en place de tiers temps, d'autorisation d'ordinateur et de ne pas tenir compte de l'orthographe (chaque cas étant particulier). Certains élèves ayant des handicaps scolaires plus lourds pourront être plutôt orientés vers Bel Air à Blanche de Castille qui développe des outils plus appropriés.

**2. Certains parents remontent que les informations sur un élève ne passe pas toujours entre les professeurs ?**

Normalement le responsable de niveau assiste au conseil du 3<sup>e</sup> trimestre du niveau précédent ce qui permet un suivi de l'élève. Les informations sont ensuite transmises au professeur principal qui transmet à son tour les informations importantes à son équipe. Le reste est donné lors du pré-conseil.

**3. Les enfants se plaignent de ne pas pouvoir voir les surveillants facilement (longue file d'attente) ?**

Il est possible qu'il y ait eu un problème lorsque Madame Brulé est partie deux fois une semaine en formation. Cependant, les jeunes veulent, pour la plupart, voir les surveillants au moment qui les arrangent le plus, c'est-à-dire à la récré, d'où la saturation. En revanche, ils peuvent tout à fait venir 15 mn avant le matin ou bien à 16h30, les surveillants sont disponibles facilement à ce moment-là. Chaque année nous augmentons le nombre de surveillants (un mi-temps cette année), nous ne pouvons pas non plus embaucher sans limite sans augmenter les contributions familiales.

**4. Les responsables de niveau connaissent-ils tous leurs élèves ?**

Les responsables de niveau essaient de connaître au mieux tous les enfants, environ 350 par année. Dans la pratique, ils connaîtront plus facilement les jeunes qui font parler d'eux et moins ceux qui travaillent sans poser de soucis.

**5. Existe-t-il une formation aux premiers secours à SJH ?**

La formation aux premiers secours est proposée pendant les vacances scolaires (Toussaint ou février) au 1<sup>ères</sup> et Tales, et même aux professeurs qui eux aussi se forment (12 l'année dernière).

**6. Serait-il possible de recevoir des SMS à la place des messages vocaux (plus facilement consultable en cas de réunion ou en cas de problème de réseau) lorsque notre enfant est à l'infirmerie ?**

Ce n'est pas aussi simple que pour les retards où tout est automatisé. Il est difficile d'envoyer des SMS car les infirmières n'ont que des téléphones fixes. C'est une bonne idée : nous allons voir si c'est réalisable en passant par l'ordinateur.

**7. Y aura-t-il des stages fin juin quand le collège est en vacances avant tout le monde ?**

Non. Il y a deux ans nous avons mis en place des stages de sport gratuits et assurés par un professeur. Il est arrivé que le professeur se retrouve avec aucun enfant alors qu'il y avait 12 inscrits ! Du coup nous ne réitérerons pas ce service. Les collégiens sont libérés plus tôt car ils n'ont plus de professeurs puisqu'ils partent corriger le bac. Les CM2 qui sont sur le site du grand collège ne sortiront donc pas plus tôt puisqu'ils ont leurs maîtresses jusqu'au bout. Nous nous arrangerons pour qu'ils aient leur récré dans la cour des 6eme lors des épreuves du bac.

**8. Des parents se plaignent d'erreur de facturation sur le snack, la vendeuse ne donnant pas le ticket pour vérifier ?**

Nous allons vérifier cela, les enfants doivent pouvoir avoir le ticket. Les parents doivent aussi réaliser que les enfants n'ont pas toujours une attitude très claire vis-à-vis d'eux et ne leur disent pas toujours toute la vérité.

**9. Les effectifs en 6<sup>e</sup> sont très lourds, les enfants seront t'ils tous accompagnés jusqu' à la fin du collège ?**

SJH n'a pas de politique d'écroulement : 92 % des élèves sont conduits jusqu'en 2<sup>nd</sup>e les 8 % qui partent sont dus à des déménagements ou des orientations différentes. En 4<sup>e</sup> il y a quelques redoublants car c'est une classe difficile en maths et en français. Après la 2<sup>nd</sup>e il est très difficile d'évaluer car SJH ne propose pas toutes les filières.

**10. Proposition de l'Apel pour organiser des ateliers de parents sur leur stress face à la réussite scolaire ou non de leurs enfants ?**

MHD trouve que c'est une idée intéressante et attend la présentation d'un projet.

**11. Comment organiser une Semaine Sécurité Vélo ?**

MHD approuve l'idée d'un concours de customisation de casque (avec remise de lots pour motiver les élèves), de distribution de gilets jaunes. Une intervention d'un urgentiste ne lui semble pas appropriée pour cet âge là car trop choquante, sachant que les conférences devant 350 élèves ont peu de portée. MHD laisse à l'Apel le soin d'organiser cela quand ça les arrange en janvier / février.

**12. Y a-t-il des formations teen stars (éducation à la vie) proposées par l'école ?**

Non, ce n'était pas un projet qui fédérait tous les anciens prêtres de SJH.

**13. Quel est le rôle du parent correspondant lors d'un conseil d'éducation ?**

Le conseil d'éducation se fait en interne pour aider le jeune à grandir contrairement au conseil de discipline qui est une sanction. Le parent correspondant est le mieux placé pour être présent puisqu'il connaît la classe. S'il ne peut pas se libérer, SJH a recours aux parents de l'Apel. Le parent correspondant est là pour rassurer les parents et parler de la classe.

#### **14. Diner de classe**

MHD soulève le problème des diners de classe qui ne sont pas la responsabilité de SJH. Proposition de Camille de faire une fiche de conseils à destination des parents qui les organisent rappelant quelques règles élémentaires.

#### **15. Des parents sont étonnés du coût de certaines prestations supplémentaires ?**

MHD rappelle que, pour les « goûters philo », ce que les parents paient n'est pas versé directement au professeur mais à SJH (il y a donc des charges sociales). Idem pour la prépa examen Cambridge, où en plus l'inscription à l'examen lui-même est onéreuse. Pour les stages de pré-rentrée cela ne passe pas par SJH en effet, mais c'est juste une proposition avec un don pour une association. Les cours du soir coûtent moins cher qu'une baby-sitter avec un véritablement encadrement puisqu'il y a un professeur pour 10 élèves et l'accès au CDI.